

NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE A L'ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015

*Conformément aux dispositions de la loi NOTRe 2015-951 du 7 août 2015
Relative à la transparence et la responsabilité financière des Collectivités Territoriales*

Le compte administratif rend compte de la gestion de l'ordonnateur de la collectivité à savoir La Présidente.

Ce document de synthèse, qui a la même architecture que le Budget Primitif, rapproche les prévisions budgétaires des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres). Il constate les résultats comptables de l'exercice.

Si le principe de sincérité budgétaire prévaut, il conduit à ne pas surestimer les recettes et ne pas sous-estimer les dépenses.

En comparant la réalisation par rapport à la prévision, les dépenses restent en dessous des prévisions, idem pour les recettes.

I) SECTION DE FONCTIONNEMENT (récapitulatif de la page 5 du compte administratif)

A) LES DÉPENSES :

1) Charges à caractères général (chapitre 011)

Au total, 40 452.03 € réalisés pour 66 160.00 € prévus soit un écart de – 25 707.97 € (- 38.86 %).

Ce chapitre a atteint un niveau inférieur à la prévision, cela marque l'ajustement précis des inscriptions budgétaires pour cet exercice avec un suivi au plus près de l'évolution des dépenses.

Certains postes budgétaires ont dépassés cependant leur niveau d'inscription alors que d'autres ont émergé à la baisse voir en équivalence : il est à noter que l'ensemble des mouvements est resté dans l'enveloppe du chapitre.

Le dépassement de ce chapitre concerne principalement les comptes « Energie et électricité et « les contrats de prestations de services » difficile à appréhender.

Les autres postes sous-évalués sont les suivants :

- Energie-Electricité (+3.36%)
- Fournitures administratives (+34.99%)
- Contrats de prestations de services (+70.06%)
- Frais de télécommunication (+23.30%)

En revanche les postes constatés à la baisse portent sur :

- Eau (-42.79%)
- Fournitures d'entretien (-8.21%)
- Fournitures scolaires (-7.76%)
- Contrats de maintenance (-79.97%)
- Fêtes et cérémonies (-1.43%)
- Voyages et déplacements (-56.45%)
- Nettoyage des locaux (-41.29%)
- Autres services extérieurs (-65.76%) Cette diminution est due à la facture du Centre social pour les prestations : Cantine, Périscolaire et TAP non mandatée sur 2015 en fin d'année, il faut préciser que la répercussion se fera sur le Budget primitif 2016.

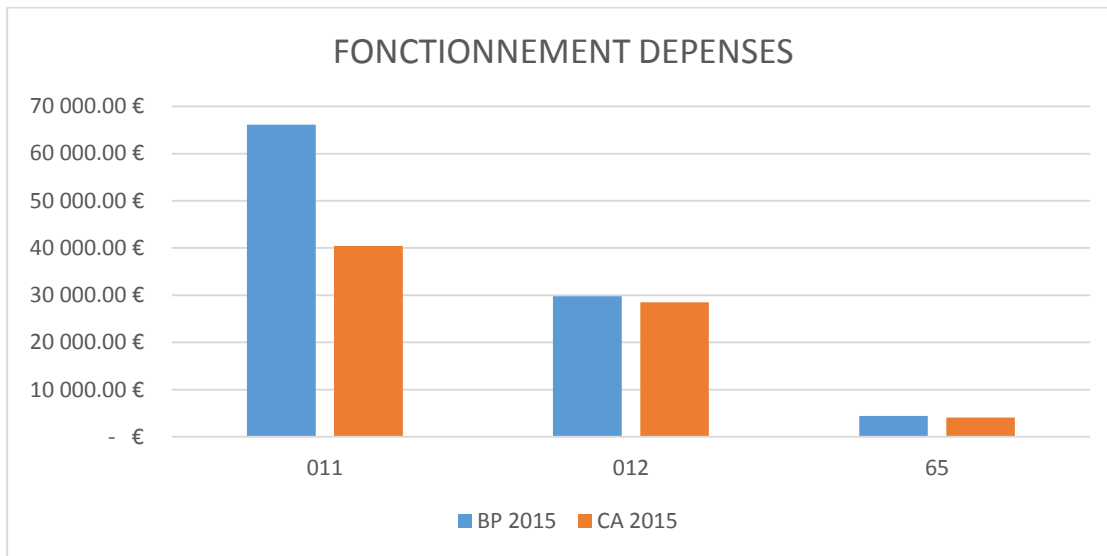
NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE À L'ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015

2) Dépenses de personnel (chapitre 012)

Les charges de personnel émarginent à 28 473.51 € réalisés pour 29 770.00 € prévus soit un écart de 1 296.49 € (- 4.36%) une marge de manœuvre correcte. Ce chapitre intègre néanmoins certaines contraintes qui s'imposent à nous, notamment la majoration des cotisations retraite et d'URSSAF.

3) Subvention et participation (chapitre 65)

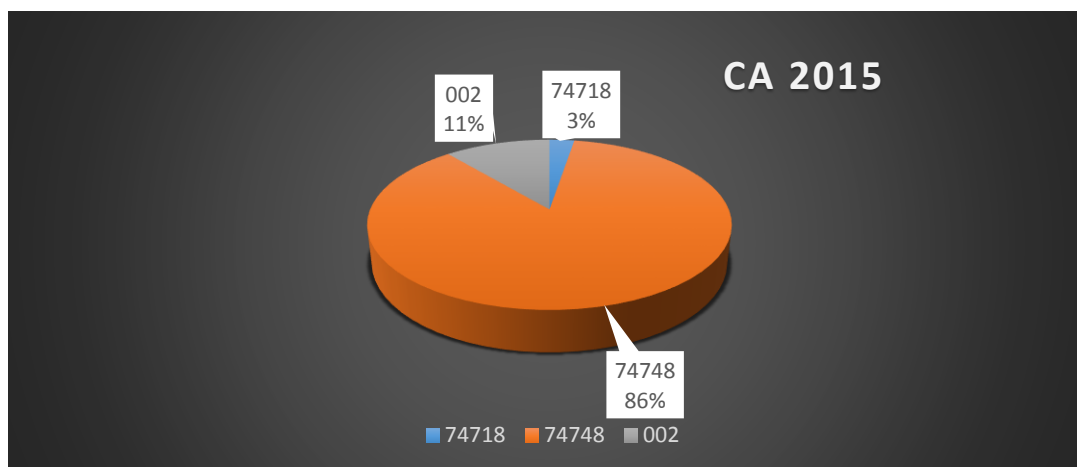
Au total, le chapitre 65, réalise 4 069.08 € globalement stable par rapport à la prévision de 4 400.00 €, les indemnités des élus restant inchangés.



B) LES RECETTES

4) Les dotations et participations (chapitre 74)

Les dotations et participations s'élèvent à 84 940.10 € pour une prévision de 89 705.00 € soit un écart de - 4764.00 € (-5.41 %).



74718	2 507.40 €	CAF
74748	82 432.70 €	COMMUNES
002	10 625.47 €	EXCEDENT

NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE À L'ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015

II) SECTION D'INVESTISSEMENT (Récapitulatif de la présentation générale de la page 6 du compte administratif)

C) LES DEPENSES

Le volume des dépenses d'investissement pour 2015 s'élève à 2 637.50 €, ce qui correspond au changement des tables de la classe pour la commune de Thérines.

D) LES RECETTES

En 2015, la section d'investissement a été financée de la manière suivante :

- 1 000.43 € au titre du FCTVA
- 1 330.62 € au titre d'un excédent 2014

Globalement, l'exécution du budget 2015 dégage un excédent de 22 326.72 €.

Certifié sincère et véritable sur 3 pages, le 13 avril 2016

Mme Lina HEREL, Présidente.